



Date de réception : / /2009

FILIERE INFOGRAPHIE-MULTIMEDIA

" technicien en infographie et conception de sites Internet"

PHOTO

DOSSIER DE CANDIDATURE

Au titre :

- de la formation initiale
- de demandeur d'emploi
- de la formation continue (salarié, fongecif...)

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance _____

Adresse personnelle :

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe: _____ Téléphone portable : _____

E.mail: _____

RESERVE A LA COMMISSION PEDAGOGIQUE

Examen du dossier

Membres de la commission pédagogique - Noms :

Décision de la Commission pédagogique :

- Admis convoqué à un entretien Refusé
- Liste d'attente position :
- Complément d'informations demandé :
- Dossier rendu ou renvoyé au candidat refusé ou démissionnaire, le :



ETUDES :

Diplôme(s) ou titre(s) : _____

Année : _____ Mention : _____ Lieu : _____

Expériences professionnelles :

- Profession actuelle :

- Nom, adresse et secteur d'activité de l'entreprise :

- Autres expériences dans les secteurs de l'image ou de la communication :

Pratique informatique:

Le jury pourra vérifier le niveau indiqué par des tests.

Si vous pratiquez d'autres logiciels, précisez lesquels ainsi que votre niveau :





Logiciel ou langage	Ne connaît pas	Novice	Expert
Pratique Windows			
Pratique d'Internet			
Pratique de la messagerie			
HTML			
XPress			
Photoshop			
Illustrator			
Fireworks			
3D Smax (ou outil 3D)			
Director			
Flash			
Dreamweaver			
Lingo			
Action Script			
Java			
Javascript			
PHP/MYSQL			

Le futur :

1. Dans quel type d'entreprise aimeriez-vous travailler?
2. Sur quel(s) type(s) de poste(s) aimeriez-vous travailler?
3. Quel est votre projet professionnel dans :
 - 6 mois, (après la formation)
 - 1 an
 - 5 ans





5. Décrivez les 3 tâches essentielles du métier pour lequel vous voulez vous reconvertir ?

- 1
- 2
- 3

6. Quel niveau comptez-vous atteindre en fin de formation?

7. Combien de temps pensez-vous investir dans cette formation?

8. Quel moyen vous donnez-vous pour cette formation?

Le présent :

1. Quels sont vos points forts par rapport à ce métier ?:
2. Quels sont les points à améliorer ?:
3. S'agit-il d'une reconversion? :
4. Quelle expérience autodidacte avez-vous?

Pièces à fournir :

Un book comprenant :

- Votre Curriculum Vitae
- Une lettre de motivation (1page)
- Une partie présentant en images et textes, liens vers vos réalisations de sites Internet, les divers travaux réalisés au cours de ces dernières années.

Ce book sera pour nous le premier critère de recrutement.



Information sur le congé individuel de formation

1 - POUR BENEFICIER DU CIF :

EN CDI

Justifier d'une ancienneté de 24 mois, consécutifs ou non, en qualité de salarié dont 12 mois dans l'entreprise

• Pour les salariés d'entreprises artisanales (employant moins de 10 personnes), justifier d'une ancienneté de 36 mois, consécutifs ou non, en qualité de salarié, dont 12 mois dans l'entreprise.

EN CDD

Justifier d'une activité salariée de 24 mois, consécutifs ou non, dans le secteur privé, au cours des 5 dernières années, dans une ou plusieurs branches professionnelles, dont 4 mois minimum, consécutifs ou non, sous contrat à durée déterminée au cours des 12 derniers mois, dans une ou plusieurs entreprises.

2 -LE STATUT DU SALARIE EN CONGE INDIVIDUEL DE FORMATION

Le CDI

Pendant le congé individuel de formation, **le contrat de travail n'est pas rompu**. Le temps de formation est assimilé à un temps de travail effectif pour le calcul des congés payés et des droits liés à l'ancienneté. Il bénéficie du régime légal (couvert contre les risques : maladie, maternité, invalidité, décès, assurance vieillesse) et du régime conventionnel (mutuelles, retraites complémentaires).

LE CDD

Pendant le congé individuel de formation, le bénéficiaire du CIF a le statut de stagiaire de la formation professionnelle et sera rémunéré directement par le Fongecif Midi-Pyrénées

Séances d'information :

au Fongecif	des réunions mensuelles réparties selon le calendrier Durée : 2 Heures
dans l'entreprise	<ul style="list-style-type: none">• de la commission formation• du comité d'entreprise• du délégué du personnel• du responsable de formation



3 - DATE DE DEPOT DES DOSSIERS



pour les salariés en contrat de travail à durée indéterminée

CDI

Date limite de dépôt du dossier	Mois d'examen du dossier par la commission paritaire	Mois de début de la formation
1er Septembre	NOVEMBRE	JANVIER
1er Octobre	DECEMBRE	FEVRIER
1er Novembre	JANVIER	MARS
1er Décembre	FEVRIER	AVRIL
1er Janvier	MARS	MAI
1er Février	AVRIL	JUIN
1er Mars	MAI	JUILLET-AOÛT
1er Mai	JUIN	SEPTEMBRE
1er Juin	JUILLET	OCTOBRE
1er Juillet	SEPTEMBRE	NOVEMBRE
1er Août	OCTOBRE	DECEMBRE



pour les salariés ayant bénéficié de contrat de travail à durée déterminée

CDD

Date limite de dépôt du dossier	Mois d'examen du dossier par la commission paritaire (1er jeudi du mois en principe)	Date de début de la formation
1er Novembre	JANVIER	15 Janvier
1er Décembre	FEVRIER	15 Février
1er Janvier	MARS	15 Mars
1er Février	AVRIL	15 Avril
1er Mars	MAI	15 Mai
1er Avril	JUIN	15 Juin
1er Mai	JUILLET	15 Juillet
1er Juillet	SEPTEMBRE	15 Septembre
1er Août	OCTOBRE	15 Octobre
1er Septembre	NOVEMBRE	15 Novembre
1er Octobre	DECEMBRE	15 Décembre

EN CDI

Déposer le dossier au Fongecif pour l'attribution du numéro d'enregistrement:

L'enregistrement de votre demande auprès du FONGECIF Midi-Pyrénées peut également s'effectuer par l'intermédiaire du serveur Minitel **3616 FONGECIFMP**, dans le menu proposé aux salariés sans code d'accès.



modalités d'examen des dossiers), par contre cela vous apportera un **gain de temps non**

négligeable, concernant l'enregistrement de votre demande auprès du FONGECIF Midi-Pyrénées.

Afin de faciliter cette pré-inscription nous vous conseillons de vous munir préalablement de:

- de votre dernier bulletin de salaire
- d'un relevé d'identité bancaire
- du calendrier de la formation
- du programme de votre formation - • du devis de votre formation

5 - CONCERNANT LA REMUNERATION :

- pour les salariés sous **contrat à durée indéterminée** : votre employeur continue à vous rémunérer et vous délivre toujours votre bulletin de salaire, le Fongecif le remboursera à hauteur de sa participation.
- pour les salariés ayant bénéficié de **contrats à durée déterminée** : c'est le Fongecif qui vous rémunérera et vous délivrera votre bulletin de salaire

Concernant la participation du Fongecif aux frais pédagogiques :

le Fongecif réglera directement sa participation à l'organisme de formation.

6 - METTRE AU POINT VOTRE PROJET DE FORMATION.

- Rechercher l'organisme de formation.
 - Demander l'autorisation d'absence à votre employeur, si vous êtes titulaire d'un CDI.
 - Participer à une réunion d'information au Fongecif.
 - Faire remplir le dossier, en premier lieu par l'organisme de formation pour ce qui le concerne, puis par l'employeur, si vous êtes titulaire d'un CDI.
 - Déposer le dossier au Fongecif pour l'attribution du numéro d'enregistrement
- L'enregistrement de votre demande consiste en l'attribution d'un numéro chronologique très important pour l'obtention du financement avec
- de votre dernier bulletin de salaire
 - d'un relevé d'identité bancaire
 - du calendrier de la formation
 - du programme de votre formation
 - du devis de votre formation
 - votre RTR

Vous devez ensuite compléter le

A le,

Objet : demande d'autorisation d'absence pour un congé individuel de formation

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de m'absenter sur mon temps de travail, pour suivre dans le cadre d'un congé individuel de formation (loi du 31/12/1991), une formation de (*intitulé de la formation*), qui se déroulera du (*date départ en formation*) au (*date fin de formation*), à raison de (*nombre d'heures de formation par semaines ou par mois*) à (*nom et adresse de l'organisme de formation*).

Conformément aux dispositions de la loi du 31/12/1991, je vous saurais gré de me faire connaître votre réponse dans un délai maximum d'un mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

dossier en nous transmettant le plus rapidement possible les autres éléments constitutifs

- La demande de concours financier c'est-à-dire la fiche intitulée " formation demandée " remplie par l'organisme de formation que vous avez choisi
- Le programme de stage
- Un CV
- Une lettre de motivation
- La fiche d'évaluation des frais

7 - PRIORITES

Le conseil d'administration du FONGECIF MIDI-PYRENEES a défini les priorités suivantes :

- 97 % des fonds sont réservés aux formations prioritaires
- 3% des fonds sont réservés aux formations non prioritaires

Les formations prioritaires

Formations avec qualification reconnue par convention collective, accord de branche, ou d'entreprise
Formations non dont l'objectif est la reconversion à titre individuel

Critères d'attribution de concours financier

- la catégorie socioprofessionnelle du demandeur : OS, OQ, Employés (ouvriers spécialisés, ouvriers qualifiés, employés) ou Encadrement (agent de maîtrise, technicien, technicien supérieur, ingénieur, cadre ou assimilé)
- la taille de l'établissement qui l'emploie (effectifs Midi-Pyrénées compris entre 1 et 49 salariés, effectifs Midi-Pyrénées supérieurs à 50 salariés).



saire moyen mensuel des 12 derniers mois.

formations
prioritaires

formations non prioritaires

< ou = 2 smic	100% rémunération brute de référence	100% rémunération brute de référence
> 2 smic	90% rémunération brute de référence*	80% rémunération brute de référence*

Dossier à envoyer (courrier ou mail) ou à déposer à :
 AP Formation – 14, rue Pierre BAYLE – 31100 TOULOUSE –
 05.34.61.26.23. www.apformation.com contact@apformation.com

Contact : Alexis AZIZA

Procédure :

- 1 - Nous vous faisons parvenir : le programme
un devis
Le dossier de candidature
 - 2 - Les candidats sélectionnés peuvent être convoqués à un
entretien individuel (*pour les participants domicilié en
dehors de la région nous contacter*).
- Pour les salariés ou cdd en financement FONGECIF :
 Nous fournir le dossier de d'inscription / Possibilité de le
 remplir sur Internet.
- 3 - Nous établissons une convention entre l'organisme
financier – le futur stagiaire et AP Formation.
 - 4 - Avant le démarrage de la session nous organisons une
information collective sur le déroulement de la formation
entre le formateur et les stagiaires sélectionnés.

